Présidentes et présidents

Directrices et directeurs des

Associations en direction des jeunesses

Lyon, le 20 décembre 2024

Objet : Lettre de cadrage Appel à Initiatives Associatives Jeunesses 2025 de la Ville de Lyon

Madame, Monsieur,

Après deux années de rencontres et de concertation avec les jeunes et les professionnels des jeunesses du territoire, 2024 est l'année de la validation de la première feuille de route politique pour les jeunesses lyonnaises.

« Lyon Jeunesses ! Le projet engagé de la Ville de Lyon pour les 12-25 ans », délibéré au conseil municipal de septembre, donne un cap pour l'action municipale en faveur des 127 000 jeunes de 12 à 25 ans du territoire. Organisé autour de 3 axes principaux (Franchir les étapes vers l'autonomie, Prendre place ici et dans le monde, Faire vivre l'écosystème lyonnais des acteurs jeunesses), il priorise 26 actions à mettre en œuvre d'ici la fin du mandat.

Les deux temps forts de la fin d'année 2024, l'Assemblée des jeunes et l'événement « Rêvez Jeunesses », ont permis d'approfondir et de réfléchir concrètement à des solutions et des idées de projets sur les thèmes de la transition écologique et de la justice sociale (thématique transversale de « Lyon Jeunesse ! »), à travers 4 sujets ciblés :

- la **santé** (santé environnementale, conséquence du changement climatique sur la santé mentale, enjeu d'égalité d'accès aux soins pour tou.tes les jeunes…),
- les **pratiques numériques** (comment sensibiliser aux conséquences environnementales des pratiques numériques ? comment favoriser les comportements numériques responsables tout en comprenant et s'adaptant aux pratiques des jeunes ? Dans ce contexte, comment s'assurer que les outils numériques sont un levier pour l'accès aux droits et à l'information de tou.tes les jeunes ?)
- les **pratiques et habitudes de consommation** (quelles habitudes des jeunes –parfois contraintes- vertueuses pour l'environnement sont à valoriser et développer ? comment réinventer les pratiques de consommation dans un contexte de bouleversement écologique ?),
- **l'alimentation** (comment faciliter l'accès à une alimentation saine et durable dans un contexte d'augmentation de la pauvreté des jeunes ?).

Le travail de l'Assemblée a donné lieu à une synthèse présentant les principales idées d'action des jeunes. Cette synthèse est complétée d'un carnet d'inspiration sur chacune des 4 thématiques, qui a servi de base de réflexion avec les jeunes de l'Assemblée. Ces documents sont à consulter ou télécharger sur polville.lyon.fr

C'est dans ce contexte que nous vous proposons l'appel à initiatives associatives jeunesses 2025. Plus particulièrement, nous souhaitons, pour cette année 2025 et dans la continuité de l'Assemblée des jeunes, vous proposer de travailler sur les 4 thématiques ci-dessus, à partir des idées et pistes de projet émises par les jeunes. Quelques idées phares pour illustrer (liste non exhaustive) : créer des espaces de transmission intergénérationnelle de savoir-faire autour de l'alimentation, sensibilisation à la santé mentale dans le contexte de la transition écologique, aide alimentaire pour les jeunes en difficulté, initiatives autour du prêt et de la réparation d'équipement, etc.).

Vos initiatives devront constituer des éléments de réponses, partiels ou globaux, aux idées concrètes ou orientations proposées par les jeunes de l'Assemblée, et enrichies dans le cadre de « Rêvez Jeunesses ».

Cet appel à initiatives est à destination prioritairement des associations qui ne sont pas déjà fortement soutenues par la Ville, et qui portent des projets auprès de tous.tes les jeunes, indifféremment de leur statut. Une attention particulière sera portée aux projets construits étroitement avec les jeunes, et en particulier ciblant des jeunes des quartiers prioritaires de Lyon.

Si vous souhaitez solliciter un financement, nous vous invitons à nous faire parvenir votre projet au plus tard le 23 février 2025. Vos demandes de subventions, ainsi que l'ensemble des pièces annexes sont à déposer sur le portail des aides de la ville de Lyon : https://subventions-aides.lyon.fr/. **Lors de la saisie de votre demande, vous devrez sélectionner le téléservice « Subvention affectée – Autre secteur », puis la thématique « Développement territorial », et sous-thématique « Jeunesses ».**

Par ailleurs, les demandes de subvention sont étudiées chaque année sur la base des bilans, même partiels, et des comptes de l'année précédente, que vous devrez nous fournir, si vous avez bénéficié d'un soutien de la Mission Jeunesses en 2024.

La Mission Jeunesses de la Direction du Développement Territorial de la Ville de Lyon pourra vous accompagner dans le cadre de cet appel à initiatives. Contact : missionlyonjeunesses@mairie-lyon.fr

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Marie ALCOVER

Adjointe au maire de Lyon
Jeunesses, Vie étudiante,
Solidarités et inclusion sociale,
Accès aux droits fondamentaux